



Semaine du 10 au 17 novembre

Samedi 9 Messes : 9h30, 17h30. Confessions :10-12h, 15-17h. Chapelet: 17h, Vêpres après la messe antinipée du dimanche (17h30)

Dimanche 10, 32^e du T.O. Messes : 8h30, 17h30 ; Chapelet,17h, Vêpres.

Lundi 11 (Saint Martin) :

15h00, RV à la tombe du P. Chaminade (à la Chartreuse) prière. Puis à la tombe des religieux marianistes. Vous êtes tous invités

17h : Chapelet à la Chapelle ; 17h30 :Messe pour la paix.

Mardi 12. Messes : 9h30, 17h30. Confessions :10-12h, 17- 19h. 17-19h. Chapelet: 17h :

15h30 : Lecture divine, ouverte à tous.

Mercredi 13 Messes : 9h30, 17h30. Confessions :10-12h, 17- 19h. 17-19h. Chapelet: 17h :

Jeudi 14: Messe 9h 30 ; Confessions :10-12h, 15h-17h. Chapelet: 17h :

Vendredi 15 : Messes : 8h30 et 17h30. – Confessions :10-12h, 16h-19h. – Adoration : 16h-19h15 : Chapelet à 17h.

Samedi 16 Confessions :10-12h, 15-17h. Chapelet à 17h. 17h30 : Messe anticipée du 33^e dimanche T.O.dimanche

Dimanche 17 novembre, 33^e du T.O. Messes 8h30, 17h30 ; Chapelet,17h, Vêpres.

SUPERFLU – NECESSAIRE (G.S. VATICAN II. N°88

« Partage ton pain avec celui qui a faim »

Les chrétiens collaboreront de bon gré et de tout leur cœur à la construction de l'ordre international. Cela doit se faire dans le respect loyal des libertés légitimes et une amicale fraternité avec tous. On le fera d'autant plus que la majeure partie du globe souffre encore d'une telle indigence, que le Christ lui-même, dans la personne des pauvres, implore pour ainsi dire à haute voix la charité de ses disciples. On doit épargner aux hommes ce scandale tandis que certaines nations jouissent d'une grande **abondance**, et que la majorité de leurs citoyens arborent l'étiquette chrétienne, d'autres nations sont

privées du **nécessaire** et tourmentées par la faim, la maladie et toutes sortes de misères. L'esprit de pauvreté et de charité est en effet la gloire et le signe distinctif de l'Église du Christ.

Il faut donc louer et aider ces chrétiens, en particulier les jeunes, qui s'offrent spontanément à porter leur assistance aux autres hommes et aux autres peuples. Et même, il revient à tout le peuple de Dieu, entraîné par la parole et l'exemple des évêques, de soulager, dans toute la mesure de ses forces, les misères de ce temps et cela, comme c'était l'antique usage de l'Église, en prenant non seulement sur le superflu, mais aussi sur le nécessaire.

Sans être réglée d'une manière rigide et uniforme, la manière de collecter et de distribuer les secours doit cependant être bien organisée dans les diocèses, dans les nations, et au plan mondial. Partout où cela semble opportun, l'action des catholiques s'associera à celle des autres frères chrétiens. En effet, l'esprit de charité ne doit pas empêcher l'exercice prévoyant et ordonné de l'action sociale et caritative, il l'exige plutôt. Il est donc nécessaire que les hommes qui veulent se consacrer au service des nations en voie de développement reçoivent une formation dans des instituts appropriés. ~

Pour encourager et stimuler la coopération entre les hommes, l'Église doit absolument être présente à la communauté des nations - et cela aussi bien par des organes officiels que par l'entière et loyale collaboration de tous les chrétiens, collaboration inspirée uniquement par le désir d'être au service de tous.

Ce résultat sera plus efficacement atteint, si les fidèles eux-mêmes, conscients de leur propre responsabilité humaine et chrétienne, s'efforcent déjà dans leur propre milieu de susciter le désir d'une généreuse coopération avec la communauté internationale. À cet égard, dans l'éducation religieuse comme dans l'éducation civique, on sera particulièrement attentif à la formation des jeunes. ~

Enfin, il faut souhaiter que les catholiques, pour bien remplir leur rôle dans la communauté internationale, recherchent une coopération active et positive soit avec les frères séparés qui professent la même charité évangélique, soit avec tous les hommes désireux d'une paix véritable.